

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,  
M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ,  
Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Patrick MAILLET,  
M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.  
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**3 - INFORMATION SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES DU HAUT-BEARN**

Monsieur Daniel LACRAMPE rappelle qu'en application de l'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est obligatoire que soit présenté à votre assemblée le rapport d'activités et le Compte Administratif de l'année 2018 de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Vu le rapport d'activités 2018 et le Compte Administratif 2018 annexés à la présente,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND ACTE** des informations contenues dans le rapport d'activités et le Compte Administratif 2018 de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2019.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 01/10/2019

Le Maire,



**Hervé LUCBÉREILH**



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 27/09/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/09/2019